

LES TEMPLIERS

Conférence du 15 juin 2015 par Monsieur Jean-Marc IROLLO, historien de l'art

Né en 1129 et disparu tragiquement en 1312, l'Ordre du Temple n'a jamais cessé d'intriguer et de déchaîner les passions. L'ordre avait-il vraiment disparu après son abolition ? Avait-il survécu dans la toute première Franc-Maçonnerie écossaise (fin du XVI^e siècle) ? Imagination et fantasmes jalonnent son histoire...

La naissance de l'Ordre

Son apparition date de la première croisade. En 1095, le pape Urbain II prêche la première croisade pour aller au secours des chrétiens d'Orient et libérer la terre sainte de l'emprise des musulmans. Cette mesure soulève en Occident un grand enthousiasme au sein d'une noblesse en quête d'aventures et de richesses.

En 1099, après un épouvantable massacre, Jérusalem est prise par les troupes de Godefroy de Bouillon. Les croisés font ensuite la conquête d'autres territoires au Proche-Orient et un noble, Baudouin II, devient roi de Jérusalem. Le 23 janvier 1120, deux chevaliers français, Hugues de Payns et Godefroy de Saint-Omer décident de créer la milice des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon pour protéger les pèlerins qui se rendent à Jérusalem sur le tombeau du Christ.

Baudouin II leur octroie pour siège une partie de son palais de Jérusalem située sur le vieux temple de Salomon. L'ordre des Templiers était né. Il deviendra en 1129, au Concile de Troyes, l'Ordre du Temple, doté d'une règle fondée sur celle de l'ordre de Saint Benoît avec néanmoins quelques aménagements liés à la vie active que menaient les moines militaires (jeûnes moins sévères).

Les signes distinctifs

Les moines soldats, dotés par l'ordre d'un équipement militaire complet et de trois chevaux, présentaient un certain nombre de signes distinctifs :

- la croix pattée rouge (chrétienté - sang du Christ) accordée en 1143 aux Templiers par le pape Eugène III ;
- le gonfanon, sorte d'étendard bicolore rouge et noir, signe de ralliement qui devait être en permanence visible sur le champ de bataille ;
- le sceau qui représentait deux chevaliers armés chevauchant le même cheval (peut-être les deux fondateurs ou bien la dualité caractéristique des Templiers, à la fois moines et guerriers).

L'organisation

L'organisation, stricte et hiérarchisée était très efficace :

- le grand maître de l'ordre désigné à vie siégeait à Jérusalem (23 grands maîtres de l'Ordre de 1129 à 1312) ;
- les maîtres des provinces ;
- les commandeurs ;
- les frères chevaliers assistés des frères sergents d'armes ;
- les frères chapelains ;
- les frères de métiers qui travaillaient à l'exploitation des terres des commanderies.

Le recrutement était très large : petite noblesse, bourgeois et pauvres étaient admis. Le candidat prononçait des vœux et faisait don de lui-même. Il devait avoir plus de 18 ans, être célibataire, libre (non serf), en bonne santé et non endetté.

L'Ordre possédait deux types de patrimoines bâtis : des commanderies en Occident et des forteresses au Proche-Orient et en péninsule ibérique (cf. la « Reconquista »).

- les **commanderies occidentales** (2000 environ, dont 700 en France) étaient des exploitations agricoles exemptées de certains droits et taxes, qui servaient de base arrière pour financer les activités militaires de l'Ordre en Orient. Les Templiers « prêtaient » de l'argent (l'usure était

officiellement interdite par l'Ordre) et avaient mis au point le système de la lettre de change à l'usage des pèlerins qui désiraient se rendre à Jérusalem en toute sécurité.

Un grand nombre de ces commanderies existent encore, notamment en France : Coulommiers, Avallieur, Romagne, Arville. En France la maison mère était la Tour du Temple (dans le Marais).

- les **forteresses orientales** (une vingtaine) : Baghras, Tortose, Atlit, Chypre... furent progressivement abandonnées après 1291 et la chute de St-Jean d'Acre qui correspond à la fin de l'existence des royaumes chrétiens d'Orient.

La chute et la fin de l'Ordre

1153 : offensive chrétienne d'Ascalon — Ascalon est prise ; le Grand Maître et 40 chevaliers sont tués et pendus ;

1291 : prise de Saint-Jean d'Acre par les musulmans et fin des royaumes chrétiens de Terre Sainte (1099-1291).

Les Templiers s'installent à Chypre et Jacques de Molay est élu Grand Maître de l'Ordre (1292-1314).

Le rôle des Templiers après la disparition des royaumes de Terre Sainte est bien loin de l'idéal premier (vœu de pauvreté). Puissants et riches, ils représentent un réel danger pour la royauté en France et leur utilité ne se justifie plus. Le roi Philippe Le Bel supporte difficilement qu'ils soient soumis directement à l'autorité du pape. Il décide donc de les éliminer et procède à leur arrestation le 13 octobre 1307. Le pape Clément V s'opposera très faiblement à cette volonté de destruction. Au Concile de Vienne du 22 mars 1312, l'ordre est aboli. Les biens sont confisqués et confiés aux Hospitaliers. Accusés des plus grands maux (luxure, hérésie...) et poussés aux aveux sous la torture, les Templiers seront brûlés sur le bûcher à Paris en mars 1314. Leur Grand Maître Jacques de Molay clamera toujours son innocence et mourra, si l'on en croit la légende, en maudissant le roi et le pape...

Légende et transmission franc-maçonnique

Un grand nombre d'hypothèses plus ou moins fantaisistes circulèrent sur la survie de l'Ordre et entretenirent la légende. Plus sérieusement, il semblerait que l'histoire ne se soit pas déroulée partout de la même manière. L'ordre fut aboli et les biens reversés mais les Templiers ne furent pas tous persécutés (par ex., en Angleterre) et ne disparurent pas aussi rapidement que cela.

Ils furent très bien accueillis en Écosse notamment, et protégés par le roi. La chapelle de Rosslyn à côté d'Édimbourg, conserve des traces et des symboles troublants de cette présence templière (sculptures, motifs décoratifs...) qui seront transmis plus tard par la Franc-Maçonnerie naissante à cette époque en Écosse. La Franc-Maçonnerie écossaise fait de nombreuses références aux Templiers, notamment le premier rite maçonnique, le « rite écossais ancien et accepté » le plus répandu dans le monde ; également le discours dit « historique » du 33^e degré. Incontestablement, un lien important existe donc entre l'Ordre du Temple et la Franc-Maçonnerie.

Sept cents ans après le procès, les chevaliers guerriers n'en finissent pas de fasciner les foules ! Les ouvrages ne se comptent plus, les historiens s'interrogent, les romanciers affabulent et le prétendu trésor fait encore rêver !

Résumé rédigé par Françoise Sornin